



BUREAU FEDERAL DU 13 MAI 2005 A AVIGNON

Présents : MM. B. LAPASSET, A.DOUCET, R. HOURQUET, JC BAQUE, P. CAMOU, G. CHEVRIER, J. DUNYACH, J.LAURANS, C. DULLIN, G. MOLVEAU, J. MASO, M. PALMIE, JC SKRELA, JL. DRUAIS.

Excusés : MM. D. ARNAUD, JL. BARTHES, G. PIERA.

Assistent : MM. B. GODET, GOSSE, DE KEERLE, KERAUDREN, MORAUX,

* * *
* * *
*

Le Président ouvre la séance à 14 heures.

I – COMMUNICATIONS DU PRESIDENT :

Le Président souhaite excuser les absences de D.ARNAUD et JL BARTHES, tous deux absents pour raisons de santé. Il leur adresse, au nom du Bureau Fédéral, les meilleurs vœux de prompt rétablissement.

Le Président accueille et souhaite la bienvenue à MM. B. GODET et M. GOSSE qui ont été invités à assister à la réunion du Bureau Fédéral.

1 - RWC 2007 :

Le Président informe les membres du Bureau Fédéral de l'état d'avancement des différents dossiers en cours :

1 - Signature entre RWC Ltd et la Société Générale d'un contrat de partenariat. La SG devient ainsi le premier partenaire de la RWC pour la Coupe du Monde 2007.

2 - Réalisation d'un cahier des charges pour l'organisation des tests de l'automne. Les prescriptions de ce cahier des charges devront permettre, progressivement, l'organisation par la FFR des rencontres en complète conformité avec les exigences fixées par RWC Ltd pour la Coupe du Monde.

3 - Accord du Ministère sur le projet type de convention qui sera conclue avec les villes d'accueil de la Coupe du Monde.

Cette convention sera conclue entre le GIP, la FFR et chaque ville concernée. Elle devra faire l'objet d'une approbation par le conseil municipal des villes concernées.

4 - Réalisation d'un document précisant les règles et modalités d'organisation des opérations qui seront mises en oeuvre au titre de l'accompagnement de la Coupe du Monde. Ce document de travail servira de base pour la reconnaissance, la labellisation et l'organisation de toutes les manifestations qui seront mises en place.

2 – COMITE NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS :

Le Président informe les membres du Bureau Fédéral du résultat des élections organisées au sein du Comité National Olympique et Sportif Français.

Henri SERANDOUR a été réélu au poste de Président du CNOSF.

Bernard LAPASSET est réélu au Conseil d'Administration. Le nombre de suffrages qu'il a obtenus le porte au premier rang des représentants des fédérations sportives. Ce résultat témoigne de la perception très positive du Rugby et de ses représentants qu'à l'ensemble des fédérations.

3 – RUGBY SEVENS :

Le Président LAPASSET informe le Bureau Fédéral qu'il a été dans l'obligation de ne pas accepter en l'état l'offre présentée par EDF concernant l'organisation du tournoi de Rugby à 7 de Paris, cela dans la mesure où la proposition faite par cette société ne permettait pas à la FFR de disposer des garanties suffisantes.

Après discussion, il est décidé à l'unanimité des membres du Bureau Fédéral d'adresser un courrier à EDF afin de lui indiquer le dispositif qui, selon la FFR, est susceptible de constituer une base de réflexion acceptable et donc d'être utilisé dans la perspective d'un contrat de partenariat futur.

4 – STATUT DES ARBITRES :

Le Président LAPASSET informe les membres du Bureau Fédéral que le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative organise une réunion de synthèse concernant le statut juridique, social et fiscal des arbitres le 25 mai prochain.

Le Bureau Fédéral décide que R. HOURQUET et Alain DOUCET représenteront la FFR à cette réunion. Serge BLANCO sera également invité par le Président LAPASSET à assister à cette réunion

II – AFFAIRES FINANCIERES :

PREPARATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2005/2006 :

René HOURQUET présente au Bureau Fédéral un état du document de préparation du Budget Prévisionnel 2005/2006 qui sera proposé lors de la prochaine Assemblée Générale.

Ce document présente, pour chaque secteur, l'état des dépenses et recettes prévisionnelles pour les exercices 2005/2006 à 2008/2009. Cette présentation est conforme à la décision d'intégrer le budget de chaque saison dans une période pluriannuelle de quatre exercices.

Les recettes et/ou les dépenses prévisionnelles d'un certain nombre de secteurs restent à préciser afin d'arriver au projet définitif du Budget Prévisionnel qui sera présenté au Comité Directeur qui aura lieu le 27 mai à Paris.

René HOURQUET rappelle qu'il convient d'être extrêmement vigilant sur les exercices hors Coupe du Monde afin d'être en mesure de compenser avant cette période, les pertes prévisibles de l'exercice durant lequel se déroule la Coupe du Monde.

G. MORAUX précise que l'impôt sur les sociétés apparaît sur le prévisionnel de la saison 2005/2006 dans la mesure où, pour la première fois, la FFR devrait être amenée à acquitter l'impôt sur les sociétés lors des prochaines années.

IV – AFFAIRES ADMINISTRATIVES :

Prochaines Echéances :

Alain DOUCET rappelle aux membres du Bureau Fédéral, les prochaines réunions et échéances :

- Jeudi 26 mai à 15 heures BUREAU FEDERAL
- Jeudi 26 mai à 19 heures : Dîner débat consacré à « la réforme de la 3^{ème} Division Fédérale ».
- Vendredi 27 mai à 10 heures : Comité Directeur à la FFR.
- Vendredi 10 juin à 10 heures : Comité Directeur à la FFR.
- Vendredi 10 et Samedi 11 : Rugby Sevens de PARIS.
- Vendredi 10 au soir : Dîner à l'occasion de la Finale du TOP 16.
- Samedi 11 juin : Finale du TOP 16

V - AFFAIRES SPORTIVES :

- **Tournoi de Rugby à 7.**

Jean Claude BAQUE indique que, conformément à la demande du Président LAPASSET, une compétition à 7 ouverte aux clubs participant aux compétitions CRABOS et REICHEL sera organisée pour la première fois cette saison. Il conviendra de déterminer les modalités relatives à la prise en charge des frais de participation des équipes concernées.

- **Finale de la Coupe de la Fédération :**

Jean Claude BAQUE rappelle au Bureau Fédéral que la date de cette rencontre reste à fixer. Elle doit avoir lieu avant la fin de la saison.

VI – AFFAIRES INTERNATIONALES :

Jacques LAURANS informe les membres du Bureau Fédéral que l'I.R.B a décidé de soutenir les fédérations du tiers 1 en leur accordant des aides pour le développement de projets liés au haut niveau.

Une réunion sera organisée très rapidement afin que la FFR puisse présenter des projets entrant dans ce dispositif. Un dossier devra être déposé avant le 31 mai prochain.

Jacques LAURANS indique que pour la gestion de ce dossier, l'I.R.B s'est attachée les services d'un consultant international en haute performance.

Il indique qu'il a pris connaissance d'une lettre adressée aux Lions par la fédération d'Argentine et indiquant qu'en raison de la position de la LNR, l'équipe d'Argentine ne pourrait très certainement pas aligner une équipe pour participer à la rencontre prévue contre les LIONS.

Enfin, il informe le Bureau Fédéral de la démission de F. COTTON de la RFU ainsi que de ses autres fonctions à l'IRB.

VII – QUESTIONS DIVERSES :

René HOURQUET informe le Bureau Fédéral que le nombre de dossiers de CRT passera très certainement de 52 à 60 environ, pour répondre aux besoins supplémentaires de comités. La liste des bénéficiaires sera validée lors du prochain Comité Directeur.

JC SKRELA souligne les problèmes posés par les emplois jeunes contribuant au fonctionnement des pôles. Il faut régler cette situation au plus vite. Il estime que si l'objectif est de faire du haut niveau, il conviendra de veiller à assurer la pérennité des postes. Le Président LAPASSET souhaite que chacun de ces dossiers fasse l'objet d'une étude individuelle.

G. CHEVRIER fait part au Bureau Fédéral d'une enquête qui est actuellement menée par la Commission des Agents suite à la transmission de documents par la LNR.

Il précise que, suite à la réunion de la Commission du 12 mai 2005, 5 joueurs, le préparateur physique, le Président d'un club professionnel ainsi que trois sociétés d'agents vont être convoqués à l'occasion d'une prochaine commission qui aura lieu le 31 mai prochain. Dans ce dossier, il s'avère que des sociétés ayant leur siège à l'étranger ont été bénéficiaires de versements de sommes d'argent dont il convient de déterminer l'objet et l'origine exacts.

Le Bureau Fédéral, décide d'approuver la procédure engagée par la Commission des Agents et demande à ce qu'une fois achevée, un rapport détaillé lui soit transmis afin qu'il puisse apporter à ce dossier les suites qui s'avéreraient nécessaires.

* * *
* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos la séance à 16 heures 30.